



APERÇU : DSP ACP-UE « KNOWLEDGE MANAGEMENT » FONCTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE – STRUCTURE LÉGÈRE DSP « BUSINESS ACP »

**Nom de la
facilité ou du
programme**

**DSP ACP-UE GESTION « KNOWLEDGE MANAGEMENT »
FONCTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE – STRUCTURE LÉGÈRE DSP**

**Partenaires de
mise en œuvre**

Commission européenne

Budget

6 millions d'euros

Durée

Quatre (4) ans : février 2018 – février 2022

**Description du
programme**

But du programme :

- Fournir une assistance technique et administrative à la Plateforme conjointe DSP ainsi que pour la mise en œuvre du cadre conjoint de coopération pour l'appui DSP
- Favoriser la gestion de connaissance au sein du développement du secteur privé ACP-UE
- Appuyer le Secrétariat ACP

Les quatre piliers opérationnels du programme :

L'assistance technique pour la mise en œuvre de l'enveloppe intra-ACP/FED de 600 millions d'euros au sein du Cadre conjoint DSP de coopération évoluera autour des quatre (4) piliers de programme suivants :

Pilier 1 : Soutenir les politiques nationales et régionales favorables aux entreprises et inclusives et renforcer les capacités de production et le développement des chaînes de valeur

Pilier 2 : Augmenter l'inclusion financière

Pilier 3 : Augmenter l'accès au financement d'entreprises, en particulier les PME

Pilier 4 : Favoriser la gestion des connaissances DSP ACP-UE

Gouvernance Un Comité stratégique de pilotage (CSP) pour la Plateforme conjointe DSP ACP-UE: Comité stratégique de pilotage auquel participent le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Points focaux du secteur privé ACP pour le DSP (Afrique – CÉDÉAO, CEEAC, COMESA, SADC; Caraïbes – CARIFORUM; et Pacifique – PIFS) et associations du secteur privé ACP sont invitées à siéger au Comité en tant qu'observateurs. Le CSP se réunit une fois par an afin d'évaluer les progrès réalisés pour la mise en œuvre du Cadre conjoint DSP ACP-UE au sein de l'enveloppe DSP de 600 millions d'euros et d'évaluer/de valider le plan de travail pertinent.

Comité de pilotage de projet (CPP) pour la gestion des connaissances DSP ACP-UE/ Structure légère DSP (contrat de service): réunit exclusivement l'UE et le Secrétariat ACP et gère les différents projets et activités dans le cadre de l'enveloppe de 6 millions d'euros dédiée à la fonction de gestion des connaissances. Le CPP se réunit une fois par an afin d'évaluer les progrès réalisés et d'évaluer et valider le plan de travail pour l'année suivante concernant la plateforme de gestion des connaissances DSP.

Couverture géographique et bénéficiaires **Région géographique:** Tous les pays ACP
Bénéficiaires: parties prenantes ACP pour le développement du secteur privé

Conditions d'accès Selon le plan de travail validé au sein du Cadre conjoint DSP ACP-UE

Points de contact info@businessacp.com



BUSINESS
ACP THE ACP PRIVATE SECTOR
DEVELOPMENT
PLATFORM

